Stavinohová, Zdeňka

[Doppagne, Albert. Trois aspects du français contemporain]

Sborník prací Filozofické fakulty brněnské univerzity. A, Řada jazykovědná. 1967, vol. 16, iss. A15, pp. 206-207

Stable URL (handle): https://hdl.handle.net/11222.digilib/101100

Access Date: 20. 02. 2024

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.



206 RECENZE

IV. Hláskové pripodobňovanie (začiatkov) cigánskych slov ich slovenským ekvivalentom

Do tejto kategórie autor zaraduje prípady, keď neurčité zámená a príslovky okrem vlastnej cigánskej predpony vare- často nadobúdajú pod vplyvom miestneho nárečia (dajaký, dajako, dakto ap.) predponu dare- (vareko alebo dareko = niekto). Za prevzatý pokladá i prefix choč (chocko = ktokoľvek).

Práca J. Lípu je veľmi cennou ukážkou vzájomného ovplyvňovania jazyka jazykom. Možno povedat, že cigánčina je v tomto ohľade najtypickejším príkladom, i keď je dosiaľ najmenej prebádaná; tým viac vystupuje do popredia záslužnosť autorovho činu a na druhej strane i ťažkosti pri zbere materiálu a v otázkach metódy spracovania. Štúdia je závažným prínosom nielen pre indológiu, prípadne etnografiu a folkforistiku, ale v mnohom práve i pre všeobecnú lingvistiku.

Jarmila Pikorová-Bartáková

Albert Doppagne: Trois aspects du français contemporain. Paris, Larousse 1966, 215 pages.

M. Albert Doppagne, professeur au Centre universitaire d'Anvers et à l'Université libre de Bruxelles, divise ses réflexions dont il a déjà exposé quelques unes dans les colonnes du quoditien belge Le Soir, en trois grands chapitres: celui des signes et des sons, celui des mots, celui des tours.

L'auteur souligne qu'il laisse aux phonéticiens la tâche d'étudier le problème de l'évolution des sons et de leur transformation, tandis que lui-même, il veut montrer les différences entre les formes de la langue parlée et de la langue écrite qui deviennent de plus en plus grandes. On se trouve parfois embarrassé, quand on veut écrire un mot qu'on a entendu prononcer ou qu'on emploie sans avoir vu sa forme écrite. D'autre côté, nous pouvons hésiter pour la manière de lire un mot que nous trouvons et qui nous a été jusqu'à présent inconnu. A côté des nombreux mots qui disparaissent de l'usage, il y a une quantité de mots nouveaux qui, avec une chance inégale, s'enchevêtrent dans la langue. Le langage populaire, celui des chercheurs, des techniciens et des commerçants nous fournissent bien des mots nouveaux, et les mots étrangers sont aussi des assaillants importants. Ce sont, selon l'avis de M. Doppagne, les journalistes, les auteurs des dictionnaires et les écrivains qui doivent décider du sort de ces mots nouveaux. Pour introduire un mot dans un contexte, il nous faut envisager aussi la phraséologie et la stylistique. Et, c'est , le meilleur usage", comme dit l'auteur, qui fournit une solution définitive. L'auteur propose outre cela de soumettre même les créations de bons auteurs à l'ordre statistique.

Dans le chapitre, "Des signes", l'auteur rappelle les manques de l'alphabet qu'on avait emprunté, à l'époque carolingienne, au latin. Il aurait fallu compléter cet alphabet par des signes nouveaux pour représenter les sons français absents en latin, et supprimer ceux dont on n'avait pas besoin. De nos jours, l'orthographe complique souvent la lecture au lieu de la faciliter. La situation pourrait s'améliorer, si la phonétique avait le rôle dirigeant dans ces questions. Mais, il y a des formes d'orthographe justifiées par l'étymologie, d'autres le sont par l'aspect historique, mais il y a aussi des graphies qui ont triomphé par erreur, par ignorance et même par fantaisie. C'est pourquoi il est tout à fait nécessaire de trouver les moyens de résoudre la crise de l'orthographe française, causée par le grand écart entre les 37 sons du français et les caractères de l'alphabet. Car, à l'état actuel, un son peut être rendu par des graphies très différentes et, en même temps,

un signe peut avoir plusieurs valeurs.

En parlant du "matériel de secours", l'auteur s'occupe du rôle des accents. L'alternance vocalique ou le changement de la voyelle sont sensibles surtout dans la conjugaison. Mais, on peut constater même ici, dans le système graphique actuel, quelques hésitations et erreurs. (P.e. on comprend difficilement les graphies événement et avênement.) Quant à l'accent circonflexe, M. Doppagne l'appelle "un petit monument funéraire élevé au-dessus de la ligne, à la mémoire d'une lettre disparue au cours des âges". — Et, pour citer ici Pierre Burney (L'Orthographe, Paris 1962, p. 41), "dans le cas d'extrême, la couronne mortuaire est posée sur un tombeau vide". Autre fois, cet accent indiquait l'allongement de la voyelle, bien oublié aujourd'hui. Ailleurs, le rôle de cet accent est diacritique. Ainsi le circonflexe peut être un signe historique, phonétique ou diacritique.

Dans le chapitre "Des mots", l'auteur illustre par quelques exemples la place importante des homonymes dans le système du français, insistant sur ceux qui ne sont distingués que par la graphie, les "homophones". (Cf. Walter Fischer, Französische Homophone, München 1964; l'auteur en a recueilli près d'un mille.) Quant aux synonymes, on peut les classer d'après les niveaux différents (p.e. le niveau affectif de l'expression, l'intensité d'action, l'échelle sociale, etc.) Le sort de certaines expressions dépend aussi des caprices de la mode. Les auteurs puisent

RECENZE 207

dans la langue populaire et même dans l'argot. Une bonne connaissance de la langue suppose aussi de savoir bien employer les mots. L'auteur indique ensuite quelques synonymes, dont

la signification est flottante (p. e. exprès, expresse, express).

La formation du féminin pour certain emploi peut aussi nous mettre dans l'embarras. Certaines formes féminines s'excluent, constituant les homonymes des mots déjà existants. (P.e. le mot ingénieuse est le féminin du mot ingénieux. Alors, il ne peut pas être utilisé comme féminin pour le substantif ingénieur.) Certains mots désignent l'épouse de celui qui fait la profession, (p.e. la notairesse — la femme du notaire). Au surcroît, ces féminins sont souvent chargés d'un sens ironique. C'est l'usage qui établira l'adoption d'une série de féminins à côté des formes masculines et qui désigneront aussi bien les femmes que les hommes.

En parlant des curiosités de la langue, l'auteur signale entre autres la bizarrerie de la voie sémantique dans les noms de places au théâtre. Ainsi p. e. pour les places les moins coûteuses, il y a un terme ancien et classique: amphithéatre (ou amphi). Le terme paradis remonte dans ce sens à 1606. Et le mot colombier est aujourd'hui vieilli; pigeonnier est le terme le plus courant, poulailler

est le terme courant en Belgique et le mot populaire provient du langage des stades.

En ce qui concerne les différences entre le français parlé en France et celui de Belgique, l'auteur en avertit le lecteur au cours du texte de son livre. Si le Français dit qu'un élève redouble la classe (un redoubleur), le Belge dit pour la même situation qu'un doubleur double une classe. Si en Belgique on brosse le cours, ou simplement brosse, ou alors on brosse tel professeur (on brosse le cours de tel professeur), les Français sèchent la classe. Et, en Suisse, on courbe l'école.

Dans la troisième partie du livre, "Des tours", en parlant du verbe, l'auteur présente une statistique des subjonctifs, établie d'après leur fréquence chez quelques auteurs des 17°—20° siècles. Il dit que "le bourgeois gentilhomme émaille sa conversation d'imparfaits du subjonctif même là où il ne faut que le présent". — Malgré la statisque présentée; il nous paraît un peu exagéré de conclure, comme l'auteur le fait, que "le subjonotif paraît de moins en moins désidérable. "Car le présent et le passé du subjonctif sont assez fréquents chez les auteurs modernes.

L'auteur attire aussi l'attention sur le rôle stylistique du pronom indéfini on, quand il est employé à la place des pronoms personnels (Nous, on s'amuse!) et il insiste même sur les diverses formes de l'interrogation dans le français contemporain (mot interrogatif, inversion, intonation), sur la négation, et il conclut par un exposé qu'il intitule, tics et locutions (d'ac, s'pas?, hein?,

pascaussinon, par contre).

Il n'est point possible de renseigner dans notre court compte-rendu sur toutes les questions traitées dans le livre de M. Doppagne, mais nous voudrions au moins souligner la richesse d'informations offertes par cet ouvrage, conçu dans un style clair et transparent. Malgré,,quelques fantaisies d'itinéraire'', comme l'auteur lui-même appelle son arrangement des chapitres, on s'y oriente très bien ce qui est encore facilité par un index des mots et des locutions, ajouté à la fin du livre. La nouvelle publication de M. Doppagne n'est point un manuel pédant expliquant les normes ou relevant les fautes dans le bon usage de la langue. Mais, sous forme de spirituels essais, souvent aux en-têtes amusants (L'eau stagnante des fagnes, La gageure de geôlier, Résurrection coupable, Qu'est-ce qu'un trumeau?, Descente aux abimes, Le passe-partout) qui nous rappellent la forme de l'analyse du tchèque donnée par Pavel Eisner, l'auteur nous fournit de précises et précieuses instructions sur le bon usage du français contemporain. Ses explications sont fondées sur une profonde analyse du français de nos jours et elles sont documentées par les citations tirées des auteurs ainsi que des dictionnaires.

L'ouvrage de M. Doppagne est un livre très utile qui profitera aux étudiants, aux instituteurs et à tous ceux qui s intéressent au bon usage de la langue et à "deux de ses missions capitales:

celle de liaison sociale et celle d'instrument de précision."

Zdeňka Stavinohová

Henri Mitterand: Les mots français. Paris, Presses universitaires de France, 1965, 128 pages.

La collection "Que sais-je" est renommée depuis longtemps. Beaucoup d'excellents ouvrages y ont paru et *Les mots français* appartiennent parmi les meilleurs.

Ayant souligné l'interaction des faits économico-sociaux et linguistiques et constaté que la destination de toute unité lexicale dépend de la structure de formes et d'emplois dont elle fait partie, l'auteur précise la différence entre le monème et la lexie. En parlant de l'inventaire des mots, il effieure la question de l'homographie et celles du choix des mots et de leur nombre dans différents dictionnaires, de leur disponibilité et de leur fréquence.

Après avoir donné un bref aperçu des couches diachroniques du vocabulaire français (mots celtiques et germaniques, apports latins et grecs, emprunts aux langues étrangères, aux dialectes, aux patois, aux argots), M. Mitterand s'occupe plus à fond de la dérivation. Il distingue les